

Vannes, le 12 juillet 2016

Déclaration Liminaire de la CAPL n°2 du 12 juillet 2016
Mouvement du 01 septembre 2016

Madame la Présidente,

Les crises économiques qui touchent tous les pays, qu'ils soient en Europe ou ailleurs, attestent de la fébrilité avérée d'un système en crise systémique mais qui impose toujours ses dogmes.

Les choix libéraux qui sévissent en France, mis en œuvre par les gouvernements successifs, remettent en cause le système social qui est le nôtre.

Les mobilisations autour de la loi « travail » illustrent totalement le rejet des citoyens d'une régression des droits et des acquis des salariés. Solidaires Finances Publiques dénonce une politique rendant le travail éphémère, et qui en organisant une véritable régression sociale fait le choix d'une insécurité permanente.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique est indispensable. Elle doit avoir pour objectif, dans toutes ses orientations, la prise en compte de l'humain et éviter toutes les fractures sociales qui conduisent inévitablement au populisme. Cette politique ne peut pas continuer à dénigrer les fonctionnaires et le service public, vecteurs déterminants du « bien vivre ensemble » et du principe d'égalité de tous les citoyens.

A la DGFIP :

Depuis 2002, année après année, les gouvernements successifs ont tous pris des mesures qui n'ont cessé d'affaiblir la DGFIP.

- Tous ont mis en avant les qualités des agents des finances publiques, ont vanté les résultats de la DGFIP, et ont feint d'ignorer une réalité dont ils étaient pourtant parfaitement informés : hausse des charges de travail, complexité croissante du travail, dégradation inquiétante des conditions de vie au travail, baisse de la qualité du service public

- Tous ont promu le numérique, présenté comme un moyen de dégager des gains de productivité et d'améliorer les missions, alors que cela n'a pas endigué la hausse de la charge de travail, et se retourne contre les usagers sommés de déclarer ou de payer sur internet.
- Tous ont profondément déstructuré notre administration : réformes dans l'ex-Direction générale des impôts comme dans l'ex-Direction générale de la comptabilité publique, création de la DGFIP en 2008, restructurations des services de la DGFIP, suppressions des trésoreries de proximité, regroupement de services...
- Tous ont réduit les effectifs de la DGFIP : plus de 35 000 emplois ont été supprimés depuis 2002, soit plus d'un quart des effectifs.
- Circonstance aggravante dans les choix budgétaires des gouvernements : la reconnaissance des agents est réduite à la portion congrue. Les promotions internes sont en chute libre et les régimes indemnitaires stagnent.

Solidaires Finances Publiques revendique des mesures d'urgence visant à renforcer la DGFIP et ce sans délai :

- Stopper les suppressions d'emplois, établir un plan pluriannuel de recrutement pour renforcer la DGFIP, et recruter l'intégralité des listes complémentaires des concours ouverts.
- Décider un moratoire sur les restructurations et engager une réflexion sur l'accès au service public, son implantation et sa couverture territoriale.
- La reconnaissance et les droits des agents doivent enfin être de véritables priorités. Il en va notamment des règles de gestion. Solidaires Finances Publiques s'opposera à toute tentative de déréglementation et de régression en la matière.
- De la même manière, la perte de pouvoir d'achat est inacceptable. De ce point de vue, un plan de promotions internes ambitieux, une revalorisation des régimes indemnitaires et des remboursements de frais sont des mesures légitimes et nécessaires.

Solidaires Finances Publiques rappelle aussi son opposition à toute modulation individuelle de la rémunération.

Concernant cette CAP, convoquée pour la deuxième année consécutive sur la même demi-journée que la cap locale de recours d'évaluation des agents B, les élus de Solidaires Finances Publiques s'opposent une nouvelle fois à ce type d'organisation du dialogue social dans le Morbihan, que vous considérez «

passage obligé » dans un minimum de temps, plutôt que instances paritaires de dialogue et d'échanges dans la gestion des agents .

En outre, la volumétrie des agents ALD (27 pour le Morbihan) ne cesse de croître du fait notamment de l'augmentation des possibilités d'apport au titre du rapprochement de conjoint. Pour Solidaires Finances Publiques, l'augmentation des affectations ALD sur les directions n'est pas acceptable, elle précarise les agents et laisse tout pouvoir aux directeurs locaux d'agir dans la plus totale opacité.

Solidaires Finances Publiques dénonce la mise en place de réformes de structures locales à marche forcée qui ne permet pas aux agents d'anticiper leur devenir.

Solidaires Finances Publiques revendique pour tous les agents, l'affectation nationale la plus fine possible sur des postes fixes. Ainsi, l'affectation nationale à la commune notamment constituerait une réponse à certaines RAN ou missions structures moins attractives que d'autres, certains agents refusant de prendre le risque d'une mobilité qui dégraderait plus qu'elle n'améliorerait leur situation actuelle.

La Direction Générale a supprimé le mouvement complémentaire de mars 2017 pour les contrôleurs. Elle mettra en place un mouvement spécifique sur postes uniquement pour la catégorie B à cette date. La Direction Générale a changé les règles du jeu en supprimant la phase de dialogue social institutionnel local et national pour la sélection de ces postes. Nous exigeons donc la communication de vos propositions de postes à la DG pour ce mouvement spécifique et la nature de vos motivations.

Au niveau local, nous demandons aussi que les règles prévoient l'affectation la plus fine possible , ce qui passe aussi par l'identification au TAGERFIP de toutes les structures adossées à un service.

Ces affectations doivent être prononcées en fonction de l'ancienneté administrative et selon un cadrage précis et concerté ne laissant pas la place à l'arbitraire local.

Solidaires Finances Publiques s'oppose à toute déréglementation, dénonce et combattra toute mesure arbitraire et s'oppose aux détachements (12 pour le Morbihan). Solidaires Finances Publiques exige toute transparence de la part

de l'administration. Nous réaffirmons que le procédé des détachements opacifie la lecture de l'emploi dans le Morbihan et attendons que cette CAP joue pleinement son rôle en tenant compte des règles de gestion.

Nous rappelons également que la publication du projet local sur Ulysse 56 est une obligation pour l'administration.

Nous déplorons à nouveau une transmission trop tardive 16h la veille de cette CAPL des affectations des ALD et Détachements. Ce délai trop court est préjudiciable à la défense des dossiers évoqués dans cette commission.

Madame la Présidente, l'intérêt bien compris de l'administration pour un bon fonctionnement des services, et des agents, consiste à affecter sur les postes des agents qui en ont exprimé le souhait et selon des règles transparentes. C'est à ce prix que l'indépendance et la neutralité exigée des agents de l'Etat sera assurée.